

Paris, le 2 février 2026

Énergie : la Fntp et le SERCE appellent à la publication rapide de la 3^{ème} programmation pluriannuelle de l'énergie et à la fixation d'une trajectoire ambitieuse d'électrification du pays

Après trois années d'avancées significatives, portées par des choix structurants comme le Fonds Vert, la Loi APER et la relance du nucléaire, la France dispose d'une dynamique solide pour accélérer sa transition énergétique. Pour amplifier cette dynamique, la Fédération Nationale des Travaux Publics (Fntp) et les Entreprises de la Transition Énergétique et Numérique (SERCE) proposent de mobiliser un plan ambitieux d'électrification des usages, en s'appuyant sur la future Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

Cette PPE, qualifiée d'essentielle par le Président de la République pour « *redonner de la visibilité et fixer des caps intermédiaires* », représente une opportunité majeure. Elle permettra de concrétiser les projets sur le terrain, en alignant les ambitions nationales avec les réalisations locales, et ainsi stimuler les investissements dans la filière électrique. Ces projets, porteurs de retombées économiques pour tous les territoires, sont prêts à être déployés dès aujourd'hui.

La Fntp et le SERCE encouragent le Gouvernement à publier rapidement la 3^{ème} PPE, afin de garantir aux entreprises la visibilité indispensable à l'électrification de la France. Une publication avant les élections municipales enverrait un signal fort : celui d'une transition énergétique résolue et inclusive, créatrice d'emplois et de valeur sur l'ensemble du territoire.

La France a toutes les cartes en main pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles grâce à une trajectoire nationale d'électrification ambitieuse. L'objectif ? Porter la part de l'électricité dans la consommation finale de 27 % aujourd'hui à 35 % en 2030, puis 40 % en 2035.

« *Pour les entreprises de travaux publics, une programmation claire est la condition de notre capacité à anticiper les besoins en compétences, en formation, en matériel et en investissements, tant humains que financiers* », souligne Alain Grizaud, le président de la Fntp.

« *L'électrification représente environ 2/3 de l'investissement à réaliser pour atteindre la neutralité carbone. Les entreprises du génie électrique et climatique sont prêtes à concrétiser la trajectoire d'électrification du pays avec des retombées économiques sur les territoires ruraux, péri-urbains et urbains* », insiste Jean de Vauxclairs, le président du SERCE.

Face à l'ampleur des chantiers de la transition énergétique – développement de l'électrification des usages, relance de la filière nucléaire, renouvellement et adaptation du réseau électrique, développement des énergies renouvelables – la Fntp et le SERCE rappellent que les filières françaises des travaux publics, du génie électrique et climatique sont prêtes à mettre leur savoir-faire au service du pays et des territoires, à condition de bénéficier d'un cadre pluriannuel stable.

Contacts presse

Fntp | Lucile HERVE, hervel@fntp.fr, 06 59 90 58 77

SERCe | DROIT DEVANT : Léa Truchetto truchetto@droitdevant.fr, 06 03 18 42 67

Havas | Pierre DUPE, pierre.dupe@havas.com, 06 38 21 92 55